

DE\_2026\_041

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le sept avril deux mille vingt-six, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

**Date des convocations :** 25 mars 2026

**Étaient présents :** Alexandre PIERRARD, Céline DUPA, Laurent BOUHIER, Brigitte BOSQ-BOUSQUET, Yves MALACHANE, Jérôme FREVILLE, Virginie DORLEANS, Elodie ROLLAND, Cécile ADELAY, Coralie MALLET, Christelle CAHIER, Peters BRONARD

**Pouvoirs :** Véronique COURRIAN représentée par Brigitte BOSQ-BOUSQUET, Romain NOYEZ représenté par Alexandre PIERRARD

**Étaient excusés :** Frédéric BROUSSEAU

**Secrétaire de séance :** Brigitte BOSQ-BOUSQUET

### Désignation des représentants au SMICOTOM

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5711-11

**Considérant** que la communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île doit élire des représentants aux différents comités syndicaux auxquels elle est membre,

**Considérant** qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, la communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île nous demande de proposer des représentants de la commune de Blaignan-Prignac pour siéger au sein du SMICOTOM

Il convient de proposer 1 titulaire et 1 suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- **De proposer** à la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île pour représenter la Commune de BLAIGNAN-PRIGNAC au sein du SMICOTOM :
- Délégué titulaire : **DUPA Céline**
- Délégué suppléant : **BOSQ-BOUSQUET Brigitte**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à notifier la présente délibération à l'organisme concerné.

La présente délibération annule et remplace la délibération n°DE\_2026\_025 pour erreur de formulation de l'acte.

Ont voté 14

Pour 14

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance  
Brigitte BOSQ-BOUSQUET

Le Président  
Alexandre PIERRARD

